

La CAPI à la rencontre de la CCI Nord-Isère

Les élus de la CAPI se déplaceront le 22 novembre 2016 à la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère à Villefontaine où se tiendra un Bureau communautaire.

Alors que la CAPI voit sa compétence en développement économique renforcée et rendue exclusive par la loi NOTRe dès le 1^{er} janvier prochain, ce Bureau communautaire délocalisé, présidé par Jean Papadopulo, se tiendra à la CCI Nord-Isère le 22 novembre. En amont de ce bureau à 19 heures, les élus communautaires se verront présenter la nouvelle équipe de la CCI Nord-Isère dont le mandat vient d'être renouvelé.

Cette rencontre sera également l'occasion d'échanger sur le partenariat entre ces deux acteurs économiques du territoire. La collaboration entre la CAPI et la CCI Nord-Isère est en effet particulièrement productive grâce à la complémentarité de ces deux entités qui agissent au service des entreprises du territoire tout en respectant leurs compétences propres. Cette synergie se traduit chaque année par une convention. Conformément au plan de mandat adopté par la CAPI, en 2016 l'économie circulaire, qui vise à inclure le développement durable dans les pratiques des entreprises, a été un axe prioritaire pour promouvoir un modèle économique fondé sur la réutilisation des ressources. Des ateliers ont été mis en place pour identifier des pistes d'optimisation et de mutualisation des ressources non-exploitées entre les entreprises : prêts d'équipements, réutilisation de déchets, etc. L'innovation et le numérique constituent également un axe fort notamment au travers du dispositif d'accompagnement « Pépites » pour les PME à très fort potentiel de développement et innovante ou la création et l'animation du Club de l'Innovation CAPI regroupant une trentaine de responsables R&D d'entreprises.

Pour 2017, les principales orientations sont : la promotion de CAPI Entreprendre, la future pépinière de la CAPI à Bourgoin-Jallieu ; la poursuite des actions de sensibilisation des entreprises locales à la commande publique et toujours la promotion de l'innovation, gage de développement et d'emplois. La démarche d'économie circulaire est d'ailleurs appelée à s'étendre : le territoire d'intervention, initialement limité aux communes de l'est de l'agglomération (Bourgoin-Jallieu, Eclose-Badinières, Les Eparres, Maubec, Meyrié, Nivolas-Vermelle, Ruy-Montceau, Saint-Savin), va s'élargir pour intégrer l'ensemble de la CAPI.

La CAPI et la CCI Nord-Isère seront également amenées à collaborer davantage en 2017 avec de nouveaux sujets à l'ordre du jour notamment liés au commerce et au tourisme.

Contact presse CAPI : Yasmina HATTABI

17, avenue du Bourg - BP 90592
38081 L'Isle d'Abeau Cedex
Téléphone : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 28 69 00
Courriel : yhattabi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr